

Mars 2026

BUDGET 2026-2027

UN BUDGET RESPONSABLE, CENTRÉ SUR LES PRIORITÉS DES QUÉBÉCOIS

DISCOURS

SUR LE BUDGET

BUDGET 2026-2027

UN BUDGET RESPONSABLE, CENTRÉ SUR LES PRIORITÉS DES QUÉBÉCOIS

DISCOURS

SUR LE BUDGET

Prononcé à l'Assemblée nationale par
M. Eric Girard, ministre des Finances,
le 18 mars 2026.

Budget 2026-2027
Discours sur le budget

Dépôt légal – 18 mars 2026
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN 978-2-555-03401-3 (Imprimé)
ISBN 978-2-555-03402-0 (PDF)

© Gouvernement du Québec, 2026

UN BUDGET RESPONSABLE, CENTRÉ SUR LES PRIORITÉS DES QUÉBÉCOIS

Introduction.....	3
1. L'économie du Québec.....	5
2. Accélérer la transformation économique du Québec.....	7
3. Rehausser les investissements en infrastructures	11
4. Soutenir les grandes missions de l'État.....	13
5. Appuyer les Québécois et les communautés par des gestes ciblés	15
6. Maintenir une saine gestion des finances publiques	21
Conclusion	23

INTRODUCTION

Madame la Présidente,

Je vous présente aujourd'hui le budget 2026-2027 du gouvernement du Québec.

C'est un budget responsable, centré sur les priorités des Québécois.

Ce budget est le huitième de notre gouvernement, mon huitième comme ministre des Finances, et le dernier du premier ministre.

Avant tout, je veux rendre hommage au premier ministre pour toutes les réalisations qu'il nous a permis d'accomplir pour le Québec depuis 2018. Nous sommes arrivés avec une vision nouvelle, une vision ambitieuse : rendre notre nation plus fière, et rendre les Québécois plus prospères.

C'est l'engagement qui nous a guidés, malgré un contexte difficile, marqué par plusieurs crises : la pandémie de COVID-19, la hausse de l'inflation en raison de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, la montée du protectionnisme aux États-Unis et aujourd'hui le conflit au Moyen-Orient. Ces événements ont eu des conséquences mondiales, et ont mis les finances publiques de tous les pays à rude épreuve.

À travers ces turbulences, les Québécois ont toujours été notre priorité. Nos choix budgétaires ont eu des retombées concrètes et positives sur la prospérité et la qualité de vie au Québec. Tout en naviguant dans une situation économique instable, notre gouvernement a réinvesti dans les services publics et dans les infrastructures, remis de l'argent dans le portefeuille des Québécois et soutenu nos entreprises.

Aujourd'hui, nous sommes en mesure de dire que le Québec a géré ses finances publiques de manière responsable à travers ces tempêtes. Non seulement le poids de la dette par rapport au PIB a diminué depuis 2019, mais nous avons réduit notre écart de richesse avec les autres provinces. C'était une ambition de longue date, et nous y sommes arrivés. Nous pouvons en être fiers.

Le budget 2026-2027 se veut sobre. En tenant compte du contexte actuel, les finances du Québec sont en bon état. Nous faisons le choix :

- de soutenir l'adaptation des entreprises au nouveau contexte économique;
- d'investir stratégiquement dans les infrastructures pour stimuler l'économie;
- de prioriser le financement des grandes missions de l'État; et
- de poser des gestes ciblés afin d'appuyer les priorités des Québécois, des Québécoises et des communautés.

De plus, notre gouvernement réaffirme sa détermination à suivre la trajectoire de retour à l'équilibre budgétaire, avec des résultats qui sont d'ailleurs meilleurs qu'anticipé. Après une révision à la baisse en 2024-2025, les déficits prévus pour 2025-2026 et 2026-2027 sont réduits respectivement de 3,8 milliards de dollars et de 861 millions de dollars. Le poids de la dette nette est également revu à la baisse par rapport au budget 2025-2026, et ce, pour chacune des années du cadre financier. Nous réitérons avec confiance notre objectif d'atteindre l'équilibre budgétaire d'ici 2029-2030.

Je veux souligner que pour l'année financière qui se termine au 31 mars 2026, toutes les juridictions canadiennes ont enregistré un déficit. Celui du Québec représente 1,2 % de son PIB, ce qui est très en dessous de la moyenne canadienne de 1,7 %, et même inférieur de moitié à celui du gouvernement fédéral, à 2,4 %. Quand on le compare avec les autres juridictions à l'échelle canadienne, et même à l'échelle internationale, le Québec gère ses finances publiques de manière responsable, dans un contexte mouvementé qui crée des défis pour tous les États.

Madame la Présidente, je demande le consentement de cette assemblée pour présenter plus en détail un budget responsable, centré sur les priorités des Québécois.

* * *

Je demande également le consentement de cette assemblée pour déposer les documents suivants :

- les tableaux présentant les résultats préliminaires des opérations budgétaires consolidées pour 2025-2026; et
- les prévisions des équilibres financiers pour 2026-2027.

Je dépose également le plan budgétaire de mars 2026 et les documents l'accompagnant, qui font partie intégrante du budget.

UN BUDGET RESPONSABLE, CENTRÉ SUR LES PRIORITÉS DES QUÉBÉCOIS

Avec l'incertitude économique que traverse présentement le Québec, notre gouvernement met de l'avant quatre grandes priorités : le soutien aux entreprises, les investissements en infrastructures, les grandes missions de l'État et le bien-être des Québécois. Nous annonçons à cet effet des initiatives de près de 9,6 milliards de dollars sur six ans.

☞ • ☞

1. L'ÉCONOMIE DU QUÉBEC

L'économie mondiale se transforme sous nos yeux. Pendant des décennies, la croissance économique s'est bâtie sur la mondialisation et le libre-échange. Maintenant, la montée du protectionnisme et des tensions géopolitiques perturbe les chaînes d'approvisionnement et crée un climat d'incertitude qui fragilise les investissements et le commerce international.

Au même moment, le développement de l'intelligence artificielle ouvre la porte à de nombreux gains en productivité, à de nouveaux pôles d'innovation et à une nouvelle concurrence mondiale.

Le Québec est dans une situation avantageuse pour faire face à ce nouveau contexte. Depuis 2018, il a mieux performé que le reste du Canada. Nos initiatives économiques ont permis de créer plus de richesse qu'ailleurs.

- Selon les plus récentes statistiques officielles, entre 2018 et 2024, le PIB réel par habitant a augmenté de 4,9 % au Québec. Pour la même période, il a chuté de 0,3 % en Ontario et de 0,9 % dans le reste du Canada.
- L'écart de niveau de vie du Québec avec l'Ontario s'est réduit, passant de 15,9 % en 2018 à un creux de 10,2 % en 2024. Quant à celui avec le reste du Canada, il est passé de 20,2 % à 13,6 %.
- On n'a jamais vu d'écarts aussi faibles depuis le début de la compilation des statistiques en 1981. C'était l'un des grands objectifs du premier ministre quand nous sommes arrivés en 2018, et huit ans plus tard, les résultats sont au rendez-vous.
- Au même moment, notre gouvernement a mieux protégé le portefeuille des citoyens qu'ailleurs au pays. Entre 2018 et 2024, le pouvoir d'achat des ménages, mesuré par le revenu disponible réel par habitant, s'est amélioré de 9,2 % au Québec, comparativement à 5,1 % en Ontario et dans le reste du Canada.

L'économie québécoise a mieux résisté aux vents contraires et s'adapte à la nouvelle réalité géopolitique. L'incertitude découlant des tensions commerciales et liée au processus de révision de l'Accord Canada–États-Unis–Mexique demeure, mais elle devrait s'atténuer graduellement. Nous estimons donc qu'après un gain de 0,8 % en 2025, la progression du PIB réel devrait atteindre 1,1 % en 2026 et 1,4 % en 2027.

2. ACCÉLÉRER LA TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC

Malgré le contexte mondial incertain et les relations commerciales tendues avec notre partenaire américain, le Québec est en excellente position pour relever ces défis puisqu'il peut compter sur plusieurs atouts, dont un climat d'affaires propice à l'investissement et à l'innovation, une économie diversifiée ainsi que des ressources naturelles en abondance.

Pour créer plus de richesse et développer des secteurs d'avenir, notre gouvernement utilisera l'ensemble des leviers à sa disposition. Nous allons continuer d'investir dans notre économie et nos infrastructures. Nous allons aussi continuer de prioriser l'appui à nos entreprises, en particulier à nos PME. Le budget prévoit donc des initiatives totalisant plus de 1,9 milliard de dollars sur cinq ans afin d'accélérer la transformation économique du Québec.

❑ Soutenir l'adaptation des entreprises au nouveau contexte économique

Pour saisir les occasions créées par la nouvelle réalité économique, le Québec peut compter sur une industrie manufacturière innovante, et sur des secteurs stratégiques comme l'aérospatiale, l'intelligence artificielle, l'informatique quantique, l'optique-photonique et les sciences de la vie.

- Ce sont des leviers essentiels pour accroître la productivité, consolider les chaînes de valeur québécoises et positionner le Québec dans les industries qui façonneront l'économie de demain.
- Notre gouvernement prévoit donc près de 700 millions de dollars en soutien additionnel pour l'adaptation des entreprises au nouveau contexte économique.

Par ailleurs, le gouvernement se donne une capacité d'intervention additionnelle, qui pourra atteindre 2 milliards de dollars, au moyen de nos différents fonds d'investissement, pour le maintien des sièges sociaux au Québec et le développement de la filière des minéraux critiques et stratégiques.

❑ Créer les conditions pour faire grandir nos entreprises

Le gouvernement est sensible à la réalité du terrain, vécue par les entrepreneurs et les investisseurs. C'est pourquoi nous avons agi pour mettre en place les conditions qui permettent d'innover, d'investir, d'accélérer les projets et de créer des emplois de qualité.

Notre vision est simple : miser sur un environnement d'affaires compétitif, caractérisé par un cadre réglementaire simple et stable, du capital d'investissement accessible, une fiscalité concurrentielle, des infrastructures publiques de qualité et un bassin de main-d'œuvre qualifiée.

Aujourd'hui, la résilience de notre économie démontre qu'un tel contexte d'affaires représente un rempart face à l'incertitude et facilite l'adaptation aux transformations économiques mondiales.

Nous avons également constaté qu'en intégrant des innovations à leurs activités, nos entreprises peuvent se distinguer de la concurrence, que ce soit en concevant des produits plus novateurs ou en améliorant l'efficacité de leurs processus de production.

C'est pourquoi, afin d'encourager les investissements en recherche et en innovation, le gouvernement prévoit 283 millions de dollars sur cinq ans pour :

- soutenir la chaîne de l'innovation;
- appuyer la croissance des industries innovantes et l'adoption de technologies de pointe; et
- accroître l'innovation et la productivité dans le secteur de la construction.

Nous voulons aussi accélérer la réalisation de nos grands projets stratégiques. C'est pourquoi nous avons déposé le projet de loi 5, qui réduira les délais d'obtention des autorisations, afin d'accélérer le déploiement de projets d'intérêt national et de fournir aux investisseurs davantage de prévisibilité.

- Même s'il n'y aura pas de compromis sur la rigueur, le gouvernement se donne les leviers nécessaires afin que les projets d'importance, dans le contexte économique et géopolitique actuel, puissent se réaliser sans délai indu.

Bien que ces nouveaux leviers soient importants, la réussite des projets repose non seulement sur le leadership du secteur privé, mais aussi sur l'adhésion des communautés et l'implication active de partenaires comme les municipalités et les nations autochtones.

Le gouvernement entend renforcer ses mécanismes de collaboration et de consultation avec tous les partenaires. Nous souhaitons nous assurer que ces derniers participent aux projets porteurs pour l'avenir et bénéficient des retombées économiques et sociales. Ceci est vrai pour les municipalités, mais aussi pour les communautés autochtones, le Québec ayant été précurseur en concluant avec elles des ententes de partenariat historiques comme la Paix des braves, la Convention de la Baie-James et du Nord québécois ainsi que la Convention du Nord-Est québécois.

Aujourd'hui, j'annonce la création d'un fonds de 500 millions de dollars qui offrira des garanties de prêt pour que les communautés autochtones puissent prendre part financièrement à des projets économiques.

Dans un esprit de collaboration et afin de s'assurer de répondre aux besoins des communautés autochtones, des discussions auront lieu avec des représentants des Premières Nations et des Inuit à l'égard de la forme et des modalités de ce fonds.

❑ Appuyer les PME et renforcer nos régions

Les petites et moyennes entreprises sont enracinées partout sur notre territoire. Elles créent de l'emploi et des communautés dynamiques. Leur apport demeure plus que jamais indispensable à notre richesse collective.

De la même manière, les régions du Québec sont vitales à notre prospérité. Elles comptent sur des industries importantes, comme l'agriculture et le tourisme, qui reposent sur un savoir-faire local et qui permettent aux régions de se développer et de se distinguer ici et à l'étranger.

Notre gouvernement va s'appuyer sur les forces de chaque région pour les aider à s'enrichir. Nous allons aussi faire en sorte que nos PME puissent profiter de nouvelles occasions de croissance en misant sur leur expertise.

— Ainsi, le gouvernement annonce que plus de 216 millions de dollars serviront à financer des initiatives économiques régionales ainsi qu'à favoriser le développement des secteurs agroalimentaire et touristique, qui sont des moteurs de développement pour nos régions.

Partout sur notre territoire, les entreprises du secteur forestier représentent un pilier de l'économie. La sylviculture, la foresterie, la fabrication du papier et des produits de bois permettent à un grand nombre de Québécois de bien gagner leur vie.

Malheureusement, les conditions économiques de l'industrie se sont détériorées dans la dernière année. Les États-Unis, notre principal partenaire commercial, ont rehaussé leurs tarifs douaniers de manière importante à l'été 2025, au point où le secteur forestier doit maintenant composer avec des droits de douane de plus de 45 %.

Malgré nos actions significatives, le secteur forestier connaît toujours une grande incertitude en raison de ces tensions commerciales. Nous n'allons pas baisser les bras, et nous continuerons d'appuyer cette industrie et ses travailleurs. C'est pourquoi notre gouvernement prévoit 365 millions de dollars additionnels pour soutenir les entreprises et les communautés forestières.

❑ Faire rayonner la culture et répondre aux défis du secteur audiovisuel

Le Québec a une culture unique. Nos artistes et leurs œuvres reflètent nos valeurs, nos ambitions et notre fierté. Nos entreprises culturelles enrichissent le Québec, autant sur le plan culturel que sur le plan économique.

Cela se reflète dans l'industrie audiovisuelle, qui se trouve au cœur de la culture québécoise, et de notre économie. Nos films et nos émissions de télévision nous ressemblent et nous rassemblent. À travers les années, des œuvres comme *Les filles de Caleb*, *La petite vie*, *La grande séduction* et *Empathie* nous ont fait rire et pleurer ensemble, et ça doit continuer ainsi.

Notre gouvernement reconnaît que le secteur de l'audiovisuel fait aujourd'hui face à de nouveaux défis, notamment pour financer sa production et commercialiser ses contenus. Nous évoluons dans un contexte différent, où la consommation culturelle est dominée par des plateformes mondiales.

L'industrie doit s'adapter aux nouveaux usages numériques, pour que notre production locale reste originale et innovante, et surtout qu'elle parvienne à rejoindre davantage les publics, particulièrement les jeunes.

Afin de répondre aux défis du secteur audiovisuel et d'assurer sa pérennité, notre gouvernement prévoit des sommes totalisant 280 millions de dollars qui permettront :

- d'apporter un appui financier à l'industrie audiovisuelle québécoise; et
- d'ajuster le crédit d'impôt remboursable pour les productions cinématographiques ou télévisuelles québécoises aux nouvelles réalités en matière de diffusion et d'écoute.

Ces initiatives sont les premiers gestes que nous posons pour donner suite aux recommandations du Groupe de travail sur l'avenir de l'audiovisuel québécois. Le ministre de la Culture et des Communications dévoilera les détails de cette nouvelle stratégie et continuera de travailler avec tous les acteurs du milieu pour sa mise en œuvre.

En outre, le Québec est le seul État francophone en Amérique du Nord, et à ce titre, nous avons la responsabilité de faire vivre et de partager notre culture unique et notre patrimoine culturel, particulièrement avec les plus jeunes. C'est ce qui fait la force de notre identité. Ainsi, le gouvernement prévoit près de 220 millions de dollars sur cinq ans pour :

- maintenir le financement de la culture à l'école et des sorties scolaires en milieu culturel;
- soutenir les organismes à vocation culturelle; et
- préserver notre patrimoine culturel.

Je ne voudrais pas passer sous silence le rôle de nos grandes institutions muséales, ces lieux uniques présents à travers tout le Québec qui permettent à leurs visiteurs de découvrir et de s'émerveiller. Que ce soit le premier Musée national de l'histoire du Québec, le futur Espace Riopelle au Musée national des beaux-arts du Québec ou encore la Biosphère, ces institutions peuvent toutes compter sur l'engagement de notre gouvernement.

3. REHAUSSER LES INVESTISSEMENTS EN INFRASTRUCTURES

Pour offrir des services publics de qualité, nous devons investir dans les infrastructures. Alors que les besoins augmentent notamment en santé et en éducation, nous avons besoin d'écoles et d'hôpitaux en bon état et en nombre suffisant, mais aussi d'infrastructures de transport et de logements abordables. Au moment où des emplois manufacturiers sont menacés par le protectionnisme de nos voisins du Sud, investir dans les infrastructures permet de stimuler notre économie et d'accroître notre potentiel économique à long terme.

Ainsi, au cours des huit dernières années, le Plan québécois des infrastructures a été augmenté chaque année, passant de 100,4 milliards de dollars en mars 2018 à 167 milliards de dollars aujourd'hui.

Cette augmentation de plus de 66 % était nécessaire pour doter le Québec d'infrastructures modernes et investir davantage dans le maintien du parc. Lorsque nous sommes arrivés en 2018, il y avait un déficit d'entretien, que nous avons dû combler. Ces investissements étaient nécessaires pour s'attaquer à ce déficit, que nous rattrapons encore aujourd'hui.

Dans le contexte économique incertain, nous avons annoncé un rehaussement des investissements en infrastructures de 11 milliards de dollars dans le budget de mars 2025.

Le gouvernement prévoit aujourd'hui :

- un rehaussement des investissements en infrastructures de plus de 5 milliards de dollars sur six ans; et
- un relèvement du Plan québécois des infrastructures 2026-2036 à 167 milliards de dollars.

Ces investissements additionnels, de même que l'accélération de certains projets, représenteront en moyenne annuellement, d'ici 2030-2031 :

- le maintien de plus de 4 400 emplois; et
- un apport de plus de 630 millions de dollars au PIB du Québec.

Je tiens, par ailleurs, à préciser que 71 % des sommes investies seront allouées au maintien d'infrastructures existantes, comme l'ont demandé plusieurs partenaires, dont les municipalités. Cette part était de 65 % dans le précédent Plan québécois des infrastructures. Nous parlons donc d'une augmentation importante qui vise à renverser la désuétude de nos infrastructures publiques.

4. SOUTENIR LES GRANDES MISSIONS DE L'ÉTAT

Dans ce budget, le gouvernement prévoit près de 4,3 milliards de dollars pour soutenir les grandes missions de l'État. Ces investissements permettront, notamment, d'assurer le financement de base nécessaire afin de répondre à la croissance des besoins de la population, d'améliorer l'accessibilité et la qualité des services offerts aux citoyens et de reconduire des programmes essentiels pour l'avenir de nos services publics.

- Près de 2,2 milliards de dollars permettront de faciliter l'accès aux soins de santé et aux services sociaux, notamment en soutenant l'accès aux médicaments, en poursuivant les efforts pour réduire la liste d'attente en chirurgie, en renforçant l'accès à la première ligne et en soutenant les actions pour les personnes proches aidantes.
 - La dernière entente avec les médecins généralistes permettra la prise en charge de 500 000 Québécois actuellement sans médecin de famille, incluant 180 000 patients vulnérables, d'ici au 30 juin 2026. C'est une belle avancée pour l'accès aux soins de santé.
 - De plus, Santé Québec, une société créée par notre gouvernement, poursuivra sa mission de moderniser la gouvernance du réseau en optimisant la gestion de ses activités pour gagner en efficacité. Grâce à ces gains, chaque dollar investi générera une meilleure prestation de soins et de services.
- Près de 640 millions de dollars permettront de favoriser la réussite éducative des élèves, de combler les besoins urgents et temporaires d'espaces scolaires ainsi que d'attirer de la main-d'œuvre dans le réseau de l'éducation.
- Le gouvernement prévoit aussi près de 400 millions de dollars pour soutenir la formation en enseignement supérieur et la recherche, notamment en vue de poursuivre la promotion des disciplines du génie et des technologies de l'information, de prolonger les allocations d'aide à l'emploi et de soutenir les organismes de recherche.

☐ Renforcer la sécurité des Québécois et l'accès aux services de justice

Depuis plusieurs années, notre gouvernement a investi pour assurer la sécurité des Québécois dans les domaines de la sécurité civile, de la sécurité incendie, des services correctionnels et des affaires policières. Nous sommes notamment intervenus auprès de la population et des municipalités touchées par des sinistres. Nous avons aussi accentué notre soutien à la lutte contre le crime et rehaussé la sécurité dans les établissements de détention ainsi que dans les palais de justice.

- Le gouvernement prévoit plus de 1 milliard de dollars pour renforcer la sécurité des Québécois et les services de justice, notamment en investissant dans la prévention et dans l'intervention, en poursuivant la lutte contre les violences armées et en renforçant l'accès aux services de justice.

Se préoccuper de sécurité aujourd'hui implique nécessairement de prendre en considération la cybersécurité. Partout dans le monde, les cyberattaques deviennent plus fréquentes, plus sophistiquées et plus difficiles à contrer, notamment en raison de l'intelligence artificielle, qui accélère l'exploitation des failles comme leur détection. Le gouvernement du Québec doit investir afin de réagir plus rapidement contre d'éventuelles cyberattaques.

— Afin d'assurer les capacités gouvernementales en matière de cybersécurité, le gouvernement va maintenir son soutien financier au ministère de la Cybersécurité et du Numérique.

Je suis fier du choix du gouvernement d'avoir investi autant au cours des dernières années dans les grandes missions de l'État dont, au premier chef, la prestation de soins de santé et de services sociaux, l'éducation et l'enseignement supérieur, ainsi que la sécurité et la justice.

Lorsque nous sommes arrivés en 2018, il fallait réinvestir dans nos services publics, pour répondre à des besoins urgents. Nous avons fait un grand rattrapage depuis huit ans, et les assises de l'État québécois sont maintenant plus solides que jamais. C'est tout le Québec qui est gagnant.

5. APPUYER LES QUÉBÉCOIS ET LES COMMUNAUTÉS PAR DES GESTES CIBLÉS

Depuis 2018, notre gouvernement a honoré sa promesse de remettre de l'argent dans le portefeuille des Québécois. Nous avons notamment :

- abaissé le taux d'imposition des deux premiers paliers de l'impôt sur le revenu des particuliers;
- harmonisé la taxe scolaire au plus bas taux entre toutes les régions du Québec et limité la croissance moyenne du compte de taxe scolaire à 3 % depuis 2022;
- augmenté l'Allocation-famille, dont le maximum est maintenant au-dessus de 3 000 \$ par enfant par année;
- rétabli le tarif unique en service de garde, supprimé par le gouvernement précédent;
- plafonné la hausse des tarifs gouvernementaux à 3 % par année depuis 2023; et
- instauré le montant pour le soutien des aînés, qui atteint annuellement jusqu'à 2 000 \$ pour les personnes à faible et moyen revenu de 70 ans et plus.

En tout, ces mesures représentent près de 60 milliards de dollars remis aux Québécois entre 2018-2019 et 2028-2029.

Elles contribuent à faire du Québec l'endroit parmi les pays du G7 où les familles ont le mieux résisté à la hausse du coût de la vie, comme le mentionnait avec justesse la Chaire de recherche en fiscalité et finances publiques de l'Université de Sherbrooke.

Les Québécois bénéficieront en 2026-2027 de plus de 7 milliards de dollars supplémentaires dans leur portefeuille, soit en moyenne 961 \$ de plus par citoyen.

Le gouvernement a aussi mis en place des mesures pour protéger les Québécois les plus vulnérables, notamment en favorisant l'accès à un logement abordable, et en luttant contre l'itinérance et la violence conjugale.

Dans le cadre du budget 2026-2027, le gouvernement prévoit plus de 3,6 milliards de dollars sur six ans pour appuyer les Québécois et les communautés, et répondre à ces enjeux prioritaires.

❑ **Soutenir les Québécois**

■ **Aider les familles à faire face au coût de la vie**

Pour continuer d'aider les familles à faire face à la hausse du coût de la vie, le gouvernement prévoit 846 millions de dollars sur cinq ans.

J'annonce la conversion de 5 000 places de garde non subventionnées en places subventionnées à compter de 2026-2027.

— De plus, le gouvernement plafonne à 3 % la croissance moyenne du compte de taxe scolaire pour l'année 2026.

J'en profite pour rappeler que, à terme, les actions du gouvernement posées depuis 2021 auront mené à la création de près de 46 000 places de garde subventionnées supplémentaires.

— À ce nombre s'ajoute la conversion de près de 16 000 places de garde non subventionnées.

Ces actions ont notamment été possibles grâce à l'entente sans condition signée avec le gouvernement fédéral alors que M^{me} Freeland était vice-première ministre du Canada et ministre des Finances.

Cette entente est un bon exemple pour illustrer que la collaboration entre les deux ordres de gouvernement peut donner des résultats positifs lorsque la volonté y est, et lorsque les compétences du Québec sont respectées.

J'ose espérer que ce même esprit nous permettra d'obtenir rapidement et sans condition les sommes qui sont dues au Québec en vertu des derniers engagements du gouvernement fédéral, pour la santé, les infrastructures et le transport en commun.

■ **Agir face à l'itinérance et aux enjeux de santé mentale**

Madame la Présidente, l'itinérance et les problèmes de santé mentale s'imposent malheureusement de plus en plus dans notre quotidien. Grâce à des services allant de la prévention à l'accompagnement, les organismes communautaires ont un rôle décisif quand vient le temps de venir en aide à nos plus vulnérables.

— Le budget 2026-2027 prévoit une somme de 264 millions de dollars pour aider les personnes en situation d'itinérance et pour mieux répondre aux enjeux de santé mentale.

■ **Lutter contre les violences conjugale et sexuelle**

Depuis notre arrivée en 2018, nous avons multiplié les actions pour lutter contre les violences conjugale et sexuelle. Qu'on pense au financement des maisons d'hébergement, aux bracelets antirapprochements, au Tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale ou aux campagnes de sensibilisation, notre gouvernement est probablement celui qui en a fait le plus pour mettre fin à ces drames et accompagner les victimes. C'est un enjeu qui fait consensus au Québec.

On ne doit pas s'arrêter là. Le triste nombre de féminicides dans les premiers mois de 2026 démontre l'importance de poursuivre la lutte contre ces violences.

À cet égard, le gouvernement annonce un investissement additionnel de 260 millions de dollars pour :

- rehausser le soutien aux maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale;
- répondre aux recommandations de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs; et
- compléter le déploiement du Tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale.

■ **Soutenir l'accès au logement**

La crise du logement est une réalité observable partout au Québec. Elle touche particulièrement les familles les plus démunies, et a malheureusement contribué à l'augmentation de l'itinérance. Un logement abordable, c'est fondamental pour vivre dignement, et chaque Québécois devrait avoir un toit.

Depuis 2018, notre gouvernement est intervenu pour augmenter l'offre de logements sociaux et abordables, faciliter le paiement du loyer pour certains ménages et maintenir le parc de logements en bon état. Augmenter l'offre de logements demeure la solution la plus importante pour diminuer la crise partout au Québec, et pour permettre à plus de familles de trouver un logement qui correspond à leur budget.

Ainsi, le gouvernement prévoit 741 millions de dollars pour :

- construire 1 000 nouveaux logements abordables;
- maintenir en logement les ménages les plus vulnérables; et
- adapter et rénover le parc de logements.

■ **Renforcer les services aux personnes vulnérables**

Les organismes communautaires jouent un rôle essentiel pour l'aide aux personnes vulnérables, la cohésion sociale et la résilience de nos communautés. Dans un contexte où leurs besoins demeurent importants, le gouvernement entend continuer de les soutenir afin de leur permettre de remplir leur mission.

Le gouvernement annonce donc des investissements de 257 millions de dollars qui serviront à renforcer les services destinés aux personnes vulnérables, plus précisément pour :

- appuyer les organismes communautaires et assurer des services aux personnes vulnérables; et
- soutenir l'approvisionnement des banques alimentaires.

Permettez-moi de souligner le rôle central que joue l'organisme Les Banques alimentaires du Québec pour appuyer les familles qui vivent de l'insécurité alimentaire. Le présent budget renforce l'appui à cet organisme, notamment pour l'achat de denrées et le développement des capacités de son réseau à l'échelle du Québec.

Madame la Présidente, toutes ces aides auront des effets concrets, mais encore faut-il que les personnes y aient accès. À compter de l'an prochain, Revenu Québec produira automatiquement la déclaration de revenus de certaines clientèles vulnérables afin qu'elles reçoivent les aides fiscales auxquelles elles ont droit, dont le crédit d'impôt pour la solidarité.

❑ Assurer la résilience des communautés et soutenir l'adaptation et la lutte contre les changements climatiques

Dans toutes les régions du Québec, les citoyens comptent sur des infrastructures locales et des installations sportives de qualité, des milieux naturels sains et des services adaptés aux réalités locales. Les bouleversements liés aux changements climatiques, tels l'érosion des berges et les feux de forêt, nous demandent d'anticiper les risques et de nous y adapter pour protéger les municipalités partout au Québec.

Aujourd'hui même, plusieurs d'entre elles sont sur un pied d'alerte en raison des inondations printanières. Cette situation démontre bien la nécessité et l'urgence d'agir. Ainsi, j'annonce des mesures de plus de 1 milliard de dollars sur six ans pour assurer la résilience des communautés.

- De ce montant, le gouvernement prévoit plus de 445 millions de dollars pour donner suite à cinq grandes priorités :
 - assurer l'entretien durable des infrastructures locales et régionales;
 - contribuer à l'essor et à la vitalité de la métropole et des territoires;
 - améliorer les services publics auprès des personnes autochtones;
 - encourager la pratique d'activités de sport, de loisir et de plein air; et finalement,
 - poursuivre des actions de protection de l'environnement.

À cet égard, une somme de près de 584 millions de dollars permettra de mettre en place des actions additionnelles au bénéfice des ménages en matière d'adaptation et de lutte contre les changements climatiques.

Cette somme proviendra des investissements de 8,2 milliards de dollars prévus dans le cadre du Plan de mise en œuvre du Plan pour une économie verte 2030.

- Financé essentiellement par des revenus du marché du carbone, ce plan prévoit différentes initiatives au bénéfice des ménages, des entreprises et des communautés. Ces initiatives permettront d'adapter le Québec aux impacts croissants des changements climatiques, de réduire les émissions de gaz à effet de serre, d'accélérer la transition énergétique et de soutenir la transformation de l'économie.

Le Plan de mise en œuvre 2026-2031 sera dévoilé au cours des prochaines semaines par le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

6. MAINTENIR UNE SAINTE GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

Madame la Présidente, grâce à une gestion responsable des dépenses et à une croissance du PIB nominal plus forte qu'anticipé en 2024 et en 2025, le présent budget fait état d'une meilleure situation budgétaire que ce qui était prévu en mars 2025.

J'annonce aujourd'hui que le gouvernement fait un pas de plus vers l'équilibre budgétaire en réduisant les déficits prévus pour 2025-2026 et 2026-2027.

Sur une base comparable aux soldes budgétaires des autres provinces canadiennes et du gouvernement fédéral, le déficit comptable est révisé à la baisse de près de 3,8 milliards de dollars en 2025-2026, ce qui le porte à 7,7 milliards de dollars, soit 1,2 % du PIB.

- Ce résultat est meilleur que celui de la vaste majorité des provinces, dont le déficit comptable atteint en moyenne 1,7 % du PIB.
- Le déficit comptable est également inférieur de moitié à celui du gouvernement fédéral, qui représente 2,4 % du PIB.

En 2026-2027, le solde comptable du Québec affiche un déficit de 6,3 milliards de dollars, soit 0,9 % du PIB, ce qui représente une amélioration de 861 millions de dollars par rapport au déficit prévu lors de la présentation du budget 2025-2026.

Compte tenu du contexte économique, le gouvernement maintient une provision pour éventualités de 8 milliards de dollars sur l'horizon du cadre financier, comprenant 2 milliards de dollars uniquement pour l'année 2026-2027.

- Cette provision pourrait notamment pallier les effets d'une croissance économique plus modérée que prévu en raison du conflit commercial ou des conséquences d'une hausse prolongée des prix du pétrole.

J'aimerais souligner, Madame la Présidente, que les provisions qui avaient été prévues en 2024-2025 et en 2025-2026 n'ont pas été utilisées, ce qui témoigne de la résilience de notre économie et contribue à l'amélioration de notre situation financière.

❑ **La dette du gouvernement du Québec**

Malgré un contexte difficile, le Québec a poursuivi la réduction de son endettement.

J'annonce qu'au 31 mars 2026, la dette nette du Québec représentera 38,8 % du PIB, soit une baisse considérable de 4,1 points de pourcentage par rapport au niveau de 42,9 % du 31 mars 2019.

I am announcing that, as at March 31, 2026, Québec's net debt will represent 38.8% of GDP, a decrease of 4.1 percentage points from the level of 42.9% as at March 31, 2019.

Pendant ce temps, à l'échelle canadienne et à l'international, les autres États se sont généralement endettés davantage par rapport à la taille de leur économie.

— Le Québec est l'une des seules provinces, avec l'Ontario et le Nouveau-Brunswick, qui ont réduit leur endettement au cours de cette période.

Le gouvernement demeure engagé à réduire la dette à long terme et poursuit ses versements au Fonds des générations. Il respectera les cibles de réduction de la dette.

Au Québec, nous nous sommes donné deux outils très importants pour gérer nos finances de manière responsable : la Loi sur l'équilibre budgétaire et la Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations.

— Ces lois nous ont permis au fil du temps et, avec l'appui des parlementaires de toute allégeance, de garder le cap sur de saines finances publiques en imposant un plan de retour à l'équilibre budgétaire en cinq ans et des cibles de réduction de la dette par rapport au PIB. C'est un atout pour notre crédibilité financière et un legs important pour assurer la soutenabilité de nos finances publiques.

— Cette année marque d'ailleurs le 20^e anniversaire du Fonds des générations. Depuis sa création, plus de 37 milliards de dollars y ont été versés. Ce fonds est consacré à la réduction du fardeau de la dette, afin que les générations futures héritent d'un Québec en bonne santé financière.

❑ **Le retour à l'équilibre budgétaire**

Dans le cadre du budget 2025-2026, le gouvernement a présenté le plan de retour à l'équilibre budgétaire d'ici 2029-2030. Le présent budget confirme le respect de la trajectoire établie.

— Le solde budgétaire selon la Loi sur l'équilibre budgétaire, c'est-à-dire après versements au Fonds des générations, présente un déficit de 9,9 milliards de dollars en 2025-2026, soit 1,5 % du PIB, et de 8,6 milliards de dollars en 2026-2027, soit 1,3 % du PIB.

Par conséquent, conformément à la Loi sur l'équilibre budgétaire, l'équilibre sera atteint au plus tard en 2029-2030.

CONCLUSION

Madame la Présidente,

Les dernières années n'ont pas été faciles pour notre économie, nos entreprises et nos familles. Entre la pandémie, les tensions géopolitiques et les menaces protectionnistes, nous traversons une situation d'instabilité, qui a mis à l'épreuve nos finances publiques et le pouvoir d'achat des Québécois.

Comme énormément d'États dans le monde, le Québec a choisi de soutenir son économie et le portefeuille des citoyens dans ces épreuves. Ce choix nous engage à faire des efforts pour retrouver l'équilibre budgétaire aussi vite que possible, et ainsi préserver nos finances publiques à long terme.

Lorsque nous prenons du recul, et quand nous nous comparons à d'autres juridictions, nous constatons que le Québec a géré ses finances de manière responsable, malgré la tourmente.

Soulignons que nos actions ont déjà porté fruit. D'abord, nous avons réduit notre écart de richesse avec le reste du Canada. Ensuite, le poids de la dette par rapport au PIB a baissé, et notre situation financière est meilleure que celle de la moyenne des provinces alors que le déficit de l'année qui se termine et celui de l'année à venir sont moins importants que prévu. Le Québec est sur la bonne voie pour revenir à l'équilibre budgétaire d'ici 2029-2030.

Nous avons également réinvesti dans les services publics, avec des hausses de plus de 58 % en santé et en éducation depuis 2018, pour faire face aux besoins qui augmentent constamment. Nous avons agi pour rattraper le déficit d'investissement dans nos infrastructures en augmentant le Plan québécois des infrastructures de plus de 66 % depuis 2018.

Finalement, nous avons réduit le fardeau fiscal des Québécois, notamment en baissant les impôts, en harmonisant la taxe scolaire, en ramenant le tarif unique en service de garde et en mettant en place un montant récurrent pour les aînés à faible revenu.

Après huit ans, notre gouvernement est fier du travail accompli. Notre économie rattrape celle de nos voisins, nous avons réinvesti dans les grandes missions de l'État, et nous avons remis de l'argent dans le portefeuille des Québécois. Malgré les crises et les difficultés, nous sommes sur la bonne voie pour retrouver l'équilibre budgétaire d'ici 2029-2030.

Vous aurez remarqué, Madame la Présidente, que ce budget est sobre et ciblé. Il n'est pas rempli de cadeaux préélectoraux ni de promesses frivoles. C'est un choix délibéré, responsable, et j'invite toutes les formations politiques en cette chambre à faire preuve de la même responsabilité à l'approche des élections du mois d'octobre. Nos efforts pour revenir à l'équilibre budgétaire vont nécessiter de la discipline dans les années futures.

Le Québec a toutes les raisons d'être optimiste face à l'avenir. Même si nous faisons face à des défis importants, notre peuple a une force exceptionnelle, qui nous permet depuis plus de 400 ans de traverser les épreuves.

Nous avons des atouts économiques incroyables pour tirer notre épingle du jeu dans le contexte actuel. Je pense entre autres à notre énergie propre et renouvelable, à notre expertise dans des domaines comme l'aéronautique et l'intelligence artificielle, de même qu'à la grande qualité de nos universités et de notre main-d'œuvre. Nous avons tout pour continuer à prospérer dans le nouveau contexte économique.

Nos entrepreneurs, nos artistes, nos sportifs et nos sportives, nos chercheurs, nos travailleurs et nos travailleuses ainsi que nos jeunes, pour ne nommer qu'eux, nous prouvent année après année que le Québec est une nation dynamique, innovante, moderne et prospère.

Et aujourd'hui, nous nous donnons les moyens d'aller plus loin avec un budget responsable, centré sur les priorités des Québécois.

Je termine en me tournant vers le premier ministre, pour saluer son bilan exceptionnel depuis 2018. Alors que le Québec traversait plusieurs crises, il a été un leader solide et rassurant, et a travaillé sans relâche pour rendre notre nation plus prospère. Il a toutes les raisons d'être fier du legs qu'il laisse à notre nation, et je suis honoré d'avoir servi comme ministre des Finances à ses côtés depuis huit ans.

Merci, Madame la Présidente.

* * *

Je propose que l'Assemblée nationale approuve la politique budgétaire du gouvernement.

Je vous remercie.

☺ • ☺

TABLEAU 1

Gouvernement du Québec
Sommaire des opérations budgétaires
Résultats préliminaires 2025-2026
(en millions de dollars)

	2025-2026
REVENUS	
Revenus autonomes	129 952
Transferts fédéraux	30 577
Total	160 529
DÉPENSES	
Dépenses de portefeuilles	-158 029
Service de la dette	-10 155
Total	-168 184
SURPLUS (DÉFICIT) COMPTABLE⁽¹⁾	-7 655
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE	
Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	-2 289
SOLDE BUDGÉTAIRE⁽²⁾	-9 944

(1) Le surplus (déficit) comptable réfère au surplus (déficit) lié aux activités tel que présenté dans les comptes publics.

(2) Il s'agit du solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire.

TABLEAU 2

Gouvernement du Québec
Sommaire des opérations budgétaires
Prévisions 2026-2027
(en millions de dollars)

	2026-2027
REVENUS	
Revenus autonomes	134 361
Transferts fédéraux	32 131
Total	166 492
DÉPENSES	
Dépenses de portefeuilles	-160 489
Service de la dette	-10 268
Total	-170 757
Provision pour éventualités	-2 000
SURPLUS (DÉFICIT) COMPTABLE⁽¹⁾	-6 265
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE	
Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	-2 347
SOLDE BUDGÉTAIRE⁽²⁾	-8 612

(1) Le surplus (déficit) comptable réfère au surplus (déficit) lié aux activités tel que présenté dans les comptes publics.

(2) Il s'agit du solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire.

TABLEAU 3

Gouvernement du Québec
Revenus
Prévisions 2026-2027
(en millions de dollars)

	2026-2027
REVENUS AUTONOMES	
Impôt sur le revenu et les biens	
Impôt des particuliers	50 800
Cotisations pour les services de santé	9 412
Impôts des sociétés	14 527
Impôt foncier scolaire	1 311
	76 050
Taxes à la consommation	
Taxes de vente ⁽¹⁾	26 349
Carburants	2 097
Produits du tabac	830
Boissons alcooliques	574
Autres ⁽²⁾	158
	30 008
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	
Hydro-Québec	2 445
Loto-Québec	1 557
Société des alcools du Québec	1 406
Investissement Québec	292
Société québécoise du cannabis	146
Autres	7
	5 853
Droits, permis et redevances	6 542
Revenus divers	15 908
TOTAL DES REVENUS AUTONOMES	134 361
TRANSFERTS FÉDÉRAUX	
Péréquation	13 907
Transferts pour la santé	9 265
Transferts pour l'enseignement postsecondaire et les autres programmes sociaux	1 392
Autres programmes	7 567
TOTAL DES TRANSFERTS FÉDÉRAUX	32 131
TOTAL DES REVENUS	166 492

(1) Les taxes de vente, au sens des comptes publics, comprennent notamment la TVQ, la taxe sur les primes d'assurance, la taxe sur l'hébergement et le droit spécifique sur les pneus neufs.

(2) Ces montants incluent les revenus provenant de la composante québécoise du droit d'accise sur les produits du vapotage, de la composante québécoise du droit d'accise sur les ventes de cannabis et du pari mutuel.

TABLEAU 4

Gouvernement du Québec
Dépenses
Prévisions 2026-2027
(en millions de dollars)

	2026-2027
DÉPENSES DE PORTEFEUILLES	
Assemblée nationale	200
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	297
Affaires municipales et Habitation	5 608
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	1 531
Conseil du trésor, Administration gouvernementale et Efficacité de l'État	3 361
Conseil exécutif	630
Culture et Communications	2 054
Cybersécurité et Numérique	353
Économie, Innovation et Énergie	4 511
Éducation	24 075
Emploi et Solidarité sociale	5 952
Enseignement supérieur	11 749
Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs	2 004
Famille	10 009
Finances	4 087
Immigration, Francisation et Intégration	756
Justice	2 039
Langue française	81
Relations internationales et Francophonie	148
Ressources naturelles et Forêts	1 521
Santé et Services sociaux	68 708
Sécurité publique	2 876
Tourisme	552
Transports et Mobilité durable	7 739
Travail	248
Réallocation des dépenses gouvernementales en cours d'exercice	-600
TOTAL	160 489
SERVICE DE LA DETTE	10 268
TOTAL DES DÉPENSES	170 757

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.



Québec.ca/budget

Finances

Québec

